

« Grande école du numérique » : 171 formations labellisées, un financement de 5 M€ sur le PIA

Paris - Publié le jeudi 4 février 2016 à 9 h 33 - Actualité n° 61597 - Imprimé par ab. n° 13929

171 formations « courtes et qualifiantes » sont labellisées « Grande école du numérique » à la suite d'un premier appel à projets, annonce Philippe Christmann, Igaenr et chargé de cette mission par la Dgesip, le 03/02/2016. Il s'exprime à l'école « 42 », en présence de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de Myriam El-Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, et Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. L'objectif de ces formations est de « former 10 000 personnes aux métiers du numérique d'ici 2017 », notamment celles sans emploi ni formation, et « répondre aux besoins non satisfaits des entreprises dans un secteur et pour des métiers en croissance. »

« Une enveloppe globale de 5 M€ du programme d'investissements d'avenir "Projets innovants en faveur de la jeunesse" permettra dès cette année à 72 des 84 structures concernées de financer le développement de leur offre de formation. » Parmi eux se trouvent des établissements de l'ESR dont les IUT de Chambéry et de Paris Descartes, le Cnam, les universités de Rennes 1, Rennes 2, Saint-Etienne Télécom Saint-Etienne, Haute-Alsace et l'Ecole Centrale de Marseille. Un partenariat avec le Cnous permettra le versement d'une aide financière aux « apprenants sans ou avec peu de ressources », et n'ayant pas le statut étudiant et les aides allant avec.

« La prochaine étape sera la création d'un GIP qui prendra le relais des services de l'administration et d'assurer le pilotage effectif de cette grande école du numérique, et de lancer le prochain appel à projets avant l'été qui donnera lieu à une nouvelle vague de labellisation », indique Philippe Christmann qui présidera le GIP.

Le premier appel à labellisations

- La grande école du numérique est annoncé par François Hollande le 05/02/2015.
 - Une mission est confiée à Stéphane Distinguin, président de Cap Digital, Gilles Roussel, président de l'Upem, et François-Xavier Marquis, consultant, pour « identifier les initiatives existantes pour la formation aux métiers les plus porteurs de jeunes sans emploi ni qualification, et de les fédérer dans un réseau national ». Ils remettent leur rapport le 17/09/2015.
- Un appel à projet est organisé entre le 19/09/2015 et le 19/10/2015, pour lequel 160 structures ont candidaté.
- 171 formations sont retenues, présentes sur 130 sites au sein de 84 structures. « Nous n'avons pas pu couvrir l'ensemble du territoire, et notamment le sud-ouest, car dans ces zones aucun projet n'était suffisamment abouti pour répondre à notre cahier des charges. Notre objectif futur sera d'aller les voir pour les aider à monter des projets, en s'appuyant sur notre expérience et notre ingénierie de formation », explique Philippe Christmann.
- Une enveloppe de 5 M€ du PIA est prévue pour une partie des formations labellisées, puisque 72 des 84 structures concernées en bénéficieront avec des montants variables.

« Grande école du numérique » : 171 formations labellisées, un financement de 5 M€ s...

1/2

Les établissements de l'ESR retenus dans la Grande école du numérique

EPSI

- Développeur-intégrateur web (Nantes)

Université de Rennes 2

- DU en alternance « Usage socio éducatif des TIC » (Rennes)

IUT de Chambéry

- Internet des objets et technologies numériques, de l'idée à la commercialisation (Chambéry)

CNAM

- Diplôme Passe numérique (Saint Brieuc, Orléans, Paris, Toulouse, Nantes, Lyon)

« Grande école du numérique » : 171 formations labellisées, un financement de 5 M€ s...

2/2

Les établissements de l'ESR retenus dans la Grande école du numérique

Université Saint-Etienne Télécom Saint-Etienne

- Design Tech School (Saint Etienne)

Ecole Centrale de Marseille

- Formation aux métiers de « Développeur web/mobile » et/ou chargé de projet numérique (Lunel)

Université de Rennes 1

- Fablab School Mobilité (Rennes)

Université de Haute Alsace

- L'Ecole du numérique (Mulhouse)

Création d'un groupement d'intérêt public

La création du GIP est prévue au premier semestre 2016, « dès que nous aurons trouvé suffisamment de partenaires économiques. Plusieurs entreprises se sont déjà montrées intéressées, telles que Orange, La Poste ou la SNCF », précise Philippe Christmann, IGAENR.

Elle rassemblera par ailleurs l'Etat, des représentants des collectivités territoriales, des acteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et du service public de l'emploi. Philippe Christmann annonce qu'il en prendra la présidence.

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Ministre : Najat Vallaud-Belkacem (depuis le 26/08/2014).

Secrétaire d'État : Thierry Mandon en charge l'enseignement supérieur et de la recherche (depuis le 06/2015).

Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.
- préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur »
- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

Contact :

Service de presse

Tél : 01 55 55 84 24

secretariat.presse@recherche.gouv.fr

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20